



# L'UFJT en quelques chiffres



## Principaux résultats Dossier Vert 2005

Service statistiques

Les personnes morales adhérentes	p. 3
Le parc et la gamme de logement	p. 7
Les jeunes logés	p. 11
L'accès au logement	p. 18
Données économiques	p. 22

# Les personnes morales adhérentes

Les résultats présentés dans cette partie sont issus de la nouvelle fiche « personne morale ».

Ces résultats se rapportent aux dossiers verts de l'exercice 2004.

Le taux de retour des fiches ou fichiers « PM » est de 72 %. Ce taux a permis une extrapolation des résultats à l'ensemble des Personnes Morales adhérentes de l'UFJT.

## 1 - Quelques chiffres

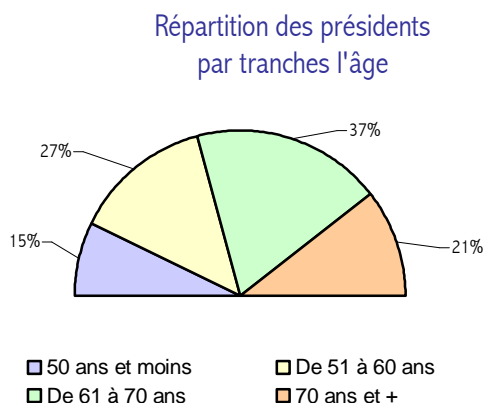
- 335 personnes morales adhérentes, 91% sont des associations. Les personnes morales adhérentes gèrent et animent 383 fjt et 28 services pour jeunes travailleurs (essentiellement des CLLAJ).
- Depuis environ 5 années le nombre d'adhérents de l'UFJT tend à diminuer tandis que le nombre de FJT et services demeure quasi inchangé. On peut ainsi parler « d'effet de concentration » : le nombre d'associations qui gèrent et animent plusieurs FJT ou services est plus important que par le passé.
- Presque 70% d'entre elles ont modifié leurs statuts depuis moins de 10 ans. En revanche, pour près de 20% des personnes morales, les statuts n'ont pas été actualisés depuis plus de 20 ans.
- Un peu plus de 253 000 adhérents (56 % d'hommes) et 4 300 administrateurs (69 % d'hommes).

## 2 - Dirigeants

	Présidents	Trésoriers	Secrétaires
Âge moyen	62	57	57
Ancienneté moyenne dans la fonction	7,7	7	6
Ancienneté moyenne dans le CA	11	10	9
Nombre d'hommes pour 1 femme	3,6	2,9	1,4

*Les anciennetés sont exprimées en années*

Les chiffres présentés ci-dessus sont des moyennes. Si les répartitions selon l'ancienneté sont resserrées autour de la moyenne, il n'en va pas de même pour l'âge.



On rencontre 3,6 fois plus de présidents que de présidentes.

Les répartitions par tranche d'âges des trésoriers et secrétaires présentent des proportions voisines.

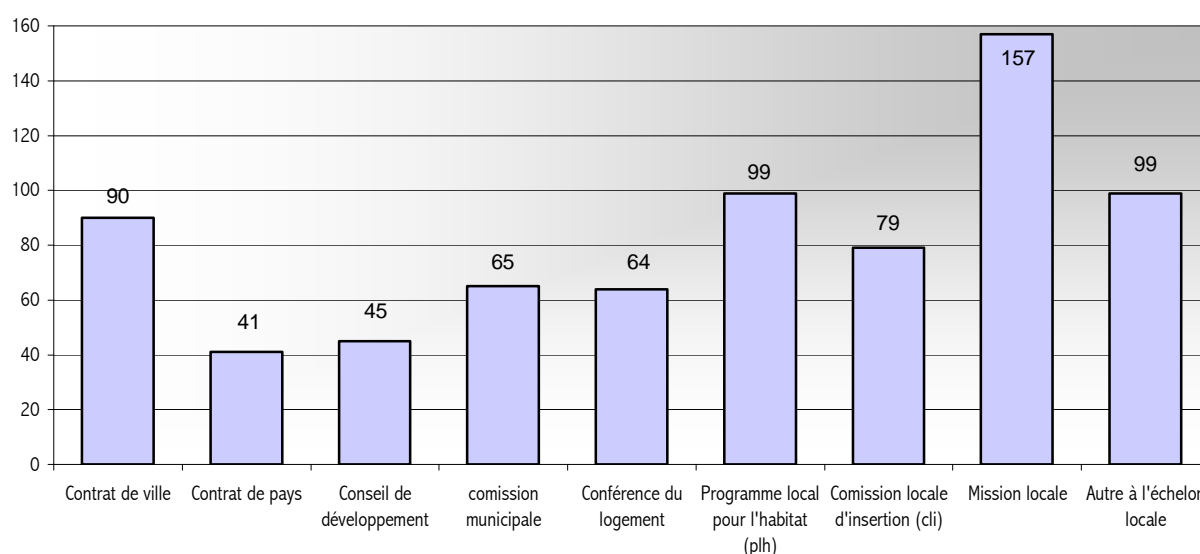
### 3 - Participation des adhérents UFJT aux instances d'élaboration des politiques de la jeunesse et du logement

Il s'agit de donner une image de la participation des personnes morales UFJT aux différentes instances d'élaboration et de réflexion sur les politiques de jeunesse et du logement. La participation à des groupes de travail opérationnels n'est pas ici prise en compte.

Ces résultats portent sur les 241 personnes morales qui ont effectivement répondues à ces questions.

#### ► Niveau local

*Participation des adhérents UFJT aux instances d'élaboration des politiques locales de la jeunesse et du logement*



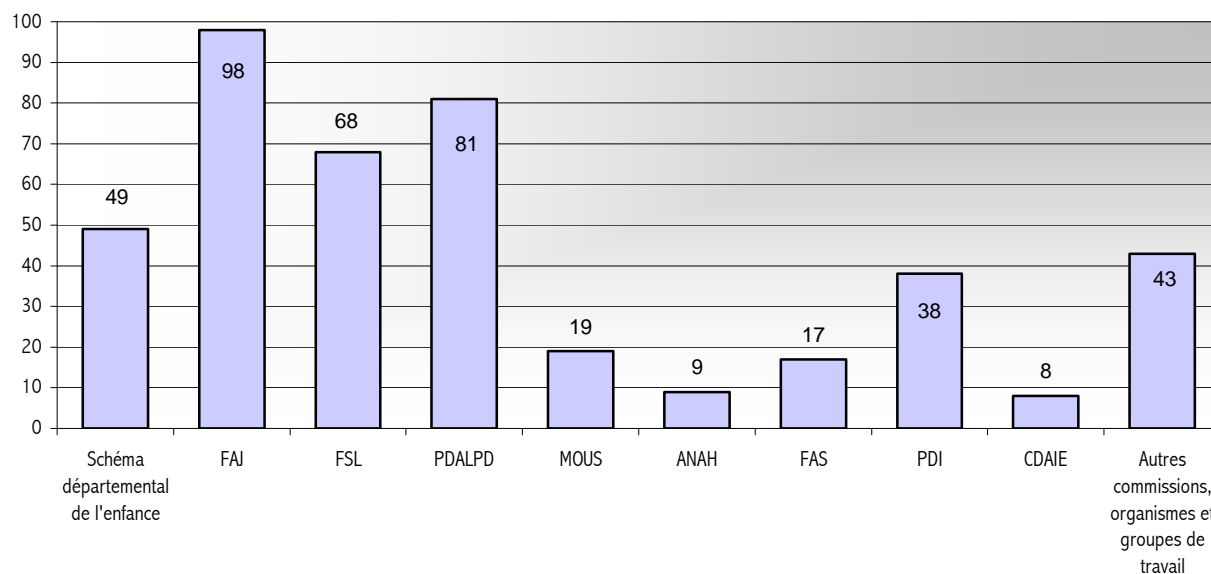
Les adhérents de l'UFJT participent largement (parfois animent conjointement) aux comités de réflexion, de diagnostic et d'élaboration de la politique locale mis en place par les missions locales.

La participation aux contrats de ville, aux PLH et CLI est également forte.

Il est à noter que toutes les instances présentées n'existent pas systématiquement sur tous les territoires où interviennent les associations UFJT.

► Niveaux départemental, régional et national

*Participation des adhérents UFJT aux instances d'élaboration des politiques départementales, régionales et nationales de la jeunesse et du logement*



*FAJ : Fonds d'aide aux jeunes*

*FSL : Fonds social pour le logement*

*PDALPD : Plan départemental d'action pour le logement des plus défavorisés*

*MOUS : Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale*

*ANAH : Agence nationale pour l'amélioration de l'Habitat*

*FAS : Fonds d'action sociale*

*PDI : Plan départemental d'insertion*

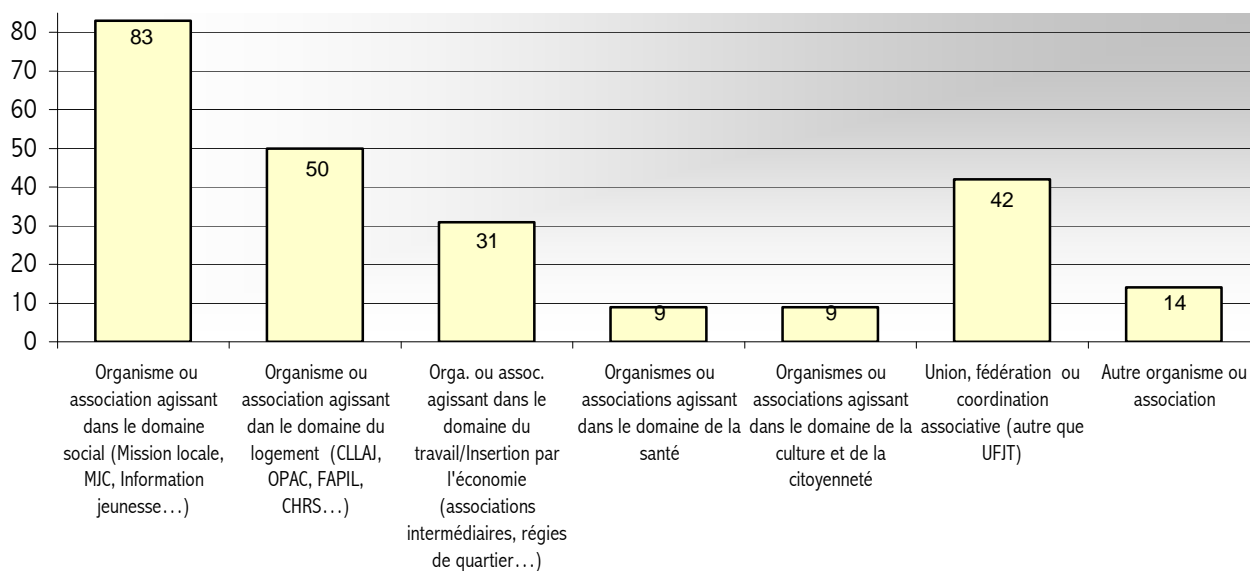
*CDAIE : Conseil départemental des activités d'insertion par l'économie*

Un peu plus de 40% des associations qui ont répondu participe aux travaux du FAJ.

## 4 - Adhésion des adhérents UFJT à d'autres associations, organismes ou fédérations

Ces résultats portent sur les 245 personnes morales qui ont répondu à la question sur l'adhésion à d'autres associations ou organismes.

*Adhésion des adhérents UFJT à d'autres organismes ou associations, par grands types de domaines*



Les associations UFJT adhèrent davantage à d'autres organismes œuvrant dans le domaine social qu'à des organismes intervenant dans le secteur du logement.

Près d'1/3 des adhérents de l'UFJT est présent en tant que personne morale dans les CA d'autres organismes ou associations.



# Le parc et la gamme de logement des associations UFJT

Les résultats présentés dans cette partie sont issus de la nouvelle fiche « gestion de logements ».

Ces résultats se rapportent aux dossiers verts de l'exercice 2004.

Le taux de retour des fiches ou fichiers « Gestion de logements » est de 62 %. Ce taux de réponse demeure faible, un certain nombre de FJT continuent, en effet, d'utiliser l'ancien document (« fiche d'établissement et d'activité FJT »).

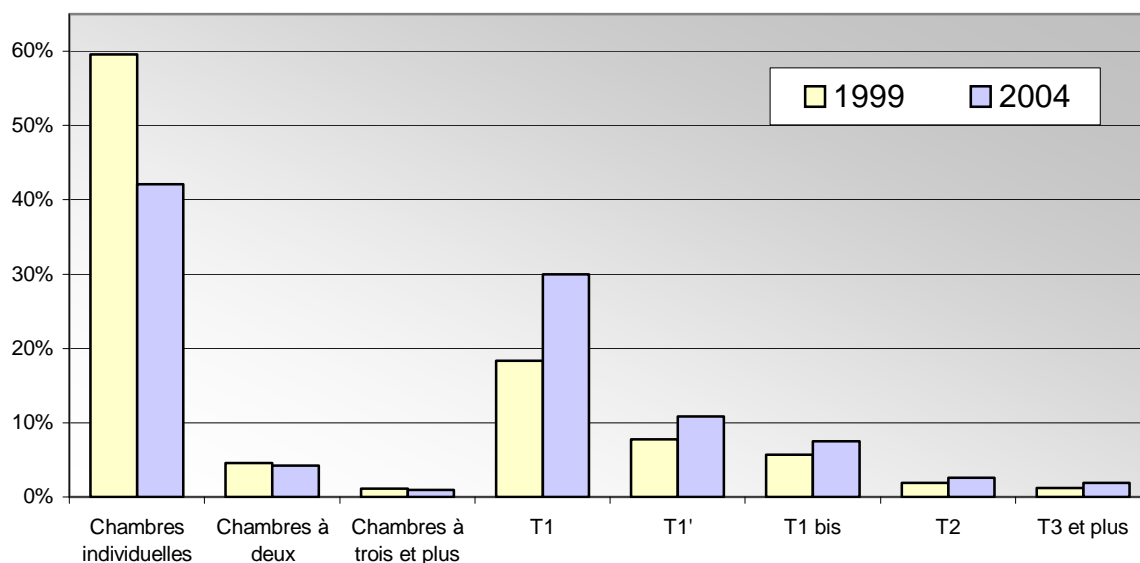
Les données des fiches « gestion de logements » et l'examen des résultats de l'exercice 2003 permettent de proposer une extrapolation fiable des résultats pour l'ensemble des FJT, services logements et CLLAJ, adhérents de l'UFJT.

## 1 - Quelques chiffres

- Les 383 FJT et services logements, les 28 CLLAJ gèrent et animent un parc d'un peu plus de 42 000 logements qui rassemblent 43 000 places.
- Soit, 39 000 logements « FJT » et 3 000 autres logements non FJT qui participent également à la gamme de logements.
- Près de 10% de l'ensemble de ces logements est situé en habitat diffus.
- 54 % des logements sont de type T1, T1' etc. (35% seulement en 1999), les autres de type « chambre simple », « double » etc.

## 2 - Types de logements

Répartition des logements UFJT selon le type



*Les chambres répondent à une réglementation plus ancienne, les foyers réhabilités ou construits récemment comptabilisent à priori les logements en T1, T1' etc.*

*La chambre désigne une pièce, sans critère de surface ni de nombre de places ou d'occupants, et dont une partie au moins du bloc sanitaire se trouve à l'extérieur, en usage collectif (lavabo ou WC ou douche).*

*Le T1 est un logement qui comprend une pièce principale ainsi qu'un bloc sanitaire composé au moins d'un lavabo et d'un WC, généralement d'une douche ou baignoire, La surface habitable minimale du T1 est de 12 m<sup>2</sup> pour 1 occupant, 18 m<sup>2</sup> pour 2 occupants, et 24 m<sup>2</sup> pour 3 occupants (le bloc sanitaire peut être en usage partagé par trois occupants de trois T1 au maximum).*

*Le T1' comprend le même bloc sanitaire qui ne peut plus être partagé et qui reste à l'usage exclusif de l'unique occupant ou du couple d'occupants. La surface habitable minimale du T1' est de 20 m<sup>2</sup>.*

*Le T1bis satisfait aux mêmes exigences que le T1', il comprend en plus, une cuisine ou coin cuisine ; sa surface habitable minimale passe à 30 m<sup>2</sup>.*

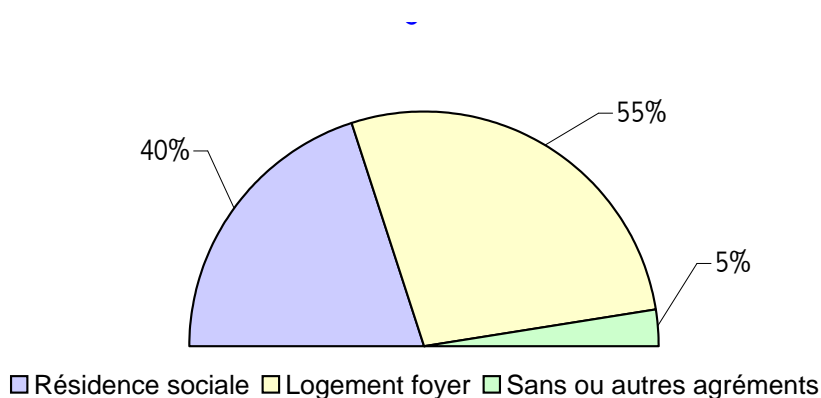
*Le T2 satisfait aux mêmes exigences que le T1bis, mais comprend en plus, une seconde pièce principale ; sa surface habitable minimale passe à 46 m<sup>2</sup>.*

*Les T3 et + satisfont aux mêmes exigences que les T2 mais comprennent au moins trois pièces principales.*

En 5 ans, la proportion logements type T1, T1', T2 etc. est passée de 35 à 58 %. L'enregistrement plus précis des informations sur les types de logement explique une partie de cette évolution. Cet écart important témoigne cependant des efforts des associations UFJT en direction du développement et de l'amélioration de la gamme de logements.

### 3 - Agréments et droits ouverts par les logements UFJT

#### ► Agréments



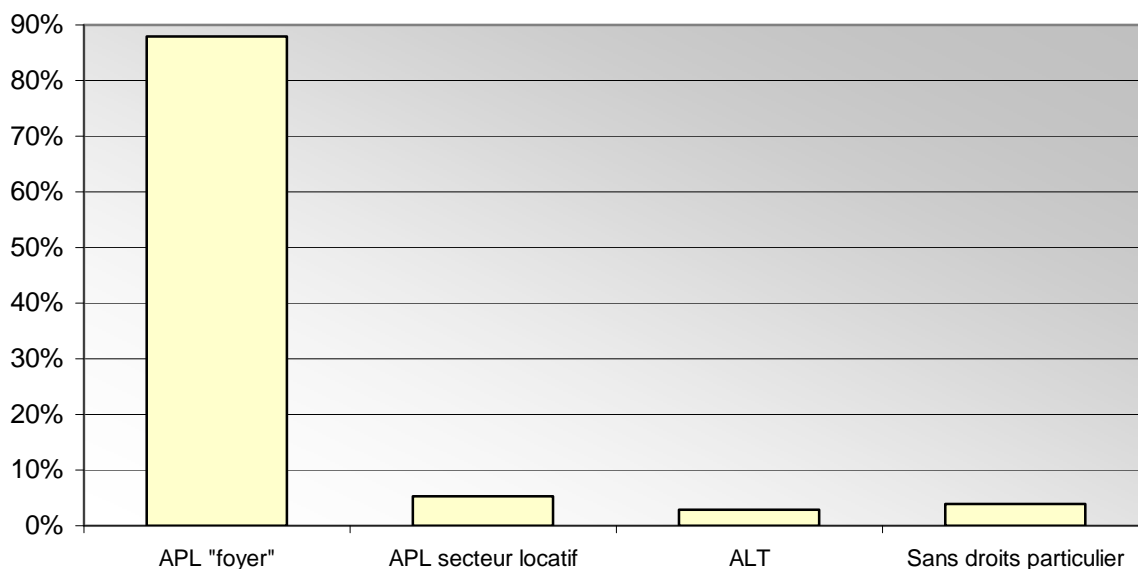
Les logements agréés uniquement FJT (logements foyer) sont, à terme, appelés à disparaître. Ce résultat devrait connaître des évolutions importantes au cours des années à venir.

L'agrément résidence sociale permet d'accéder au financement « AGLS ».

Les logements « sans ou autres agréments » sont pour l'essentiel des logements de « droit commun » mobilisés puis gérés par les associations UFJT.

#### ► Droits Ouverts par les logements

*Répartition des logements UFJT selon le type de droits ouverts par ces logements*

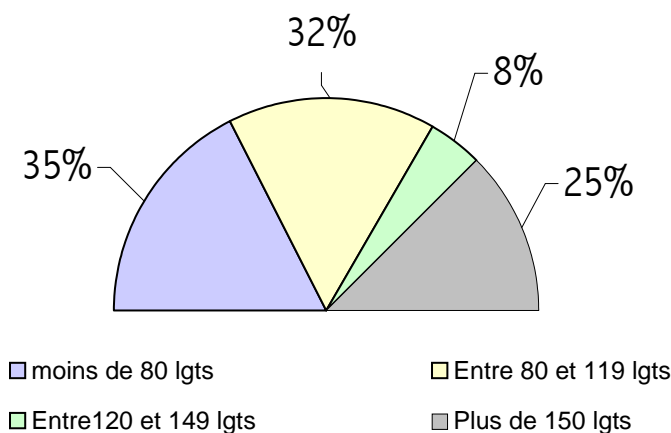


*ALT : Allocation Logement Temporaire*

La plupart des logements UFJT donnent accès à l'APL « foyer ».

Cependant, l'APL secteur locatif atteint 5% des logements. 6% des logements n'ouvrent pas de droit particulier.

## 4 - Répartition des FJT selon le type de logements



Le nombre moyen de logements pour un fjt est de 113

## 5 - Conclusion : évolution du parc de logements UFJT

En 1995, le nombre des places proposées par les logements UFJT était recensé à près de 50 000, le nombre de logements était, la même année, évalué à 40 000.

A cette période, c'est le nombre de places qui est le plus fréquemment mis en avant.

Par ailleurs entre 1995 et 2004, le nombre de FJT est passé de 409 à 383.

Le nombre de logements est donc resté quasi inchangé (42 000 logements en 2004) tandis que le nombre de places correspondantes a en revanche connu une baisse significative (50 000 en 1995 pour 43 000 en 2004).

En fait, c'est la structure et l'offre de logements UFJT qui s'est profondément modifiée.

- Évolution des formes associatives : entre 1995 et 2004, il s'est créé moins de FJT qu'il n'a été enregistré de fermetures ou de radiations. Le nombre de FJT a baissé, cependant, au cours de la même période, le nombre de services a augmenté, 30 CLLAJ en 2004 auxquels il faudrait ajouter les services logements des FJT qui ne sont pas encore clairement enregistrés.

- Evolution du parc de logements : par ailleurs l'offre de logement elle-même s'est modifiée. Les créations et réhabilitations de logements ont produit une offre plus diversifiée et mieux qualifiée.

Les logements de type chambre de 1 à 6 places ont largement baissé au profit de logements de type T1, T2 etc. Précisément, la chute du nombre des chambres à 2 et à 3 et plus au bénéfice des T1, T1' et T1bis explique en grande partie la baisse du nombre global de places sans que soit grandement affecté le nombre de logements.

Dans le même mouvement on assiste à une progression de l'offre de logement en habitat diffus.

L'émergence d'un groupe de logements non FJT et/ou sans agréments spécifiques, et/ou de logements ouvrant droit à l'APL locatif témoigne également de l'élargissement de l'offre de logements des associations UFJT.

# Les jeunes logés

Les résultats présentés dans cette partie sont issus de la fiche résident, ils ne concernent donc que les jeunes logés dans les logements « FJT ».

Ces résultats se rapportent aux dossiers verts de l'exercice 2004.

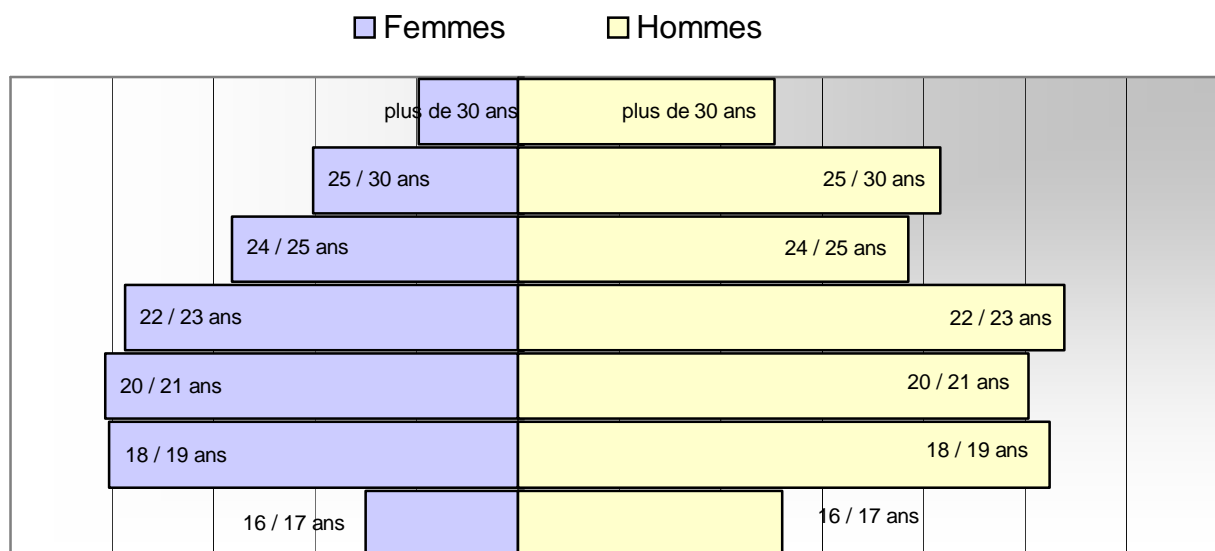
Le taux de retour des fiches ou fichiers « résident » est de 80 % ce qui permet de proposer une extrapolation raisonnable pour l'ensemble des FJT.

## 1 - Quelques chiffres

- Le nombre de jeunes logés oscille depuis 1995 entre 93 000 et 96000 (93 000 en 2004).
- Résultats plutôt stables depuis 10 ans. Exemple : la proportion de jeunes titulaires d'un CDI au moment de l'entrée varie entre 12 et 14%.
- Globalement, les résultats témoignent de la réelle mixité sociale de la population des résidents et soulignent en même temps la fragilité socio-économique d'une part importante d'entre eux

## 2 - Âge et sexe

*Pyramide des âges des résidents entrés en 2004*

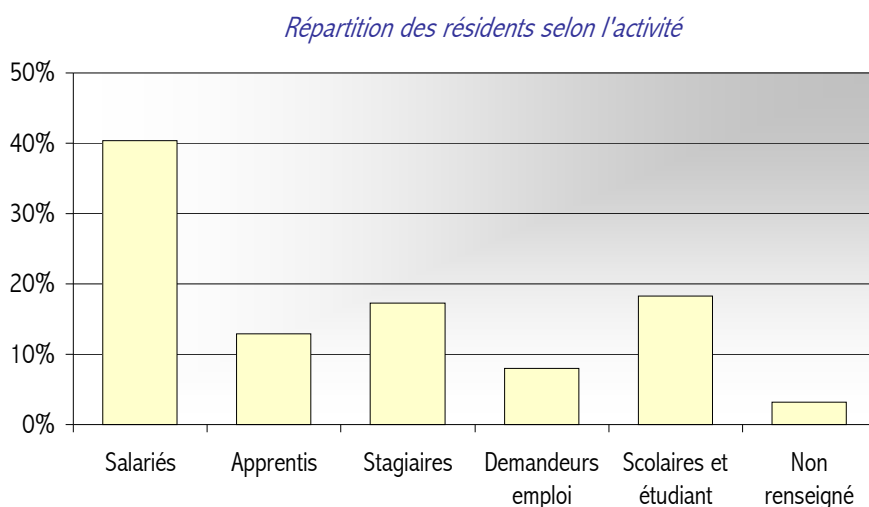


On relève depuis deux ans une légère augmentation de la part des mineurs. Les femmes sont concentrées sur les classes d'âges centrales alors que les hommes présentent une répartition plus étalée.

On compte 60 % d'hommes pour 40% de femmes, la proportion de femmes qui avait légèrement augmenté sur l'exercice 2003 est revenue à son niveau « traditionnel ».

### 3 - Activité

#### ► Activité des jeunes logés



*Salariés : CDD, CDI (Tps plein et partiel, intérim, contrat de qualification, et salariés dans le cadre d'une mesure d'insertion).*

L'ensemble des situations d'activité est significativement représenté.

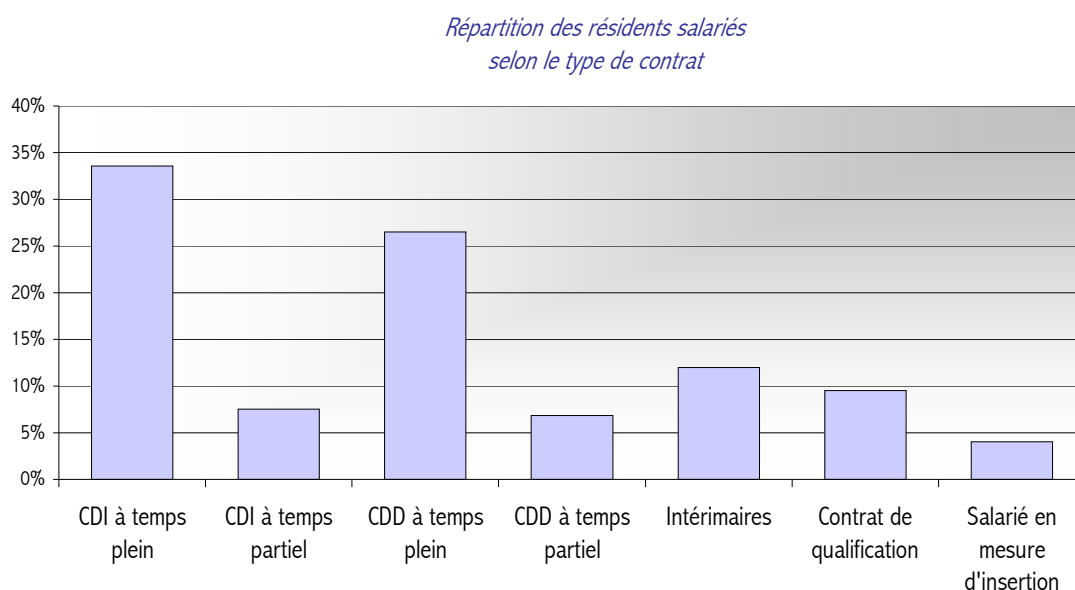
On note cependant les fortes proportions d'apprentis et de stagiaires (respectivement 13 et 17%).

Les actifs (salariés et demandeurs d'emploi) représentent 48% de la population.

Sur l'ensemble des jeunes logés, les CDI à temps plein représentent seulement 13,5% des cas.

Plus de la moitié des scolaires et étudiants suivent une filière technique.

#### ► Les jeunes logés salariés



**Parmi les salariés**, les situations d'incertitude à court ou moyen terme (CDD, intérim, contrat de qualification et mesure d'insertion) atteignent 58%. Le temps partiel est le lot de 14% des jeunes salariés logés dans les logements UFJT.

#### 4 - Niveau scolaire atteint au moment de l'arrivée dans le logement

Institutions spécialisées (IMPRO,,)	2%
Niveau primaire	3%
Niveau collège (6ème, 5ème, 4ème)	4%
Niveau 3ème et BEPC	11%
CAP, BEP, niveau ou diplôme	22%
Bac pro ou technique, niveau ou diplôme	11%
Bac général, niveau ou diplôme	12%
BTS ou IUT, niveau ou diplôme	11%
DEUG, niveau ou diplôme	6%
Niveaux ou diplômes de Bac plus 3 et plus	14%
Non renseigné	5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Réelle mixité : toutes les filières et les niveaux sont représentés.

La part des jeunes peu ou non diplômés au moment de l'entrée dans le FJT apparaît importante (20% inférieurs ou équivalent au BEPC).

La proportion de jeunes logés bacheliers ou de niveau bac et plus est de 54%.

A titre d'indication, et selon le ministère de l'éducation nationale et de la recherche, la proportion d'une génération atteignant le niveau bac est stabilisée depuis plusieurs années autour de 69%.

Une part des jeunes logés n'a pas achevé son parcours scolaire et est susceptible d'atteindre le niveau bac, il s'agit des scolaires et des apprentis niveau 5. Ces deux catégories rassemblent 14% des jeunes.

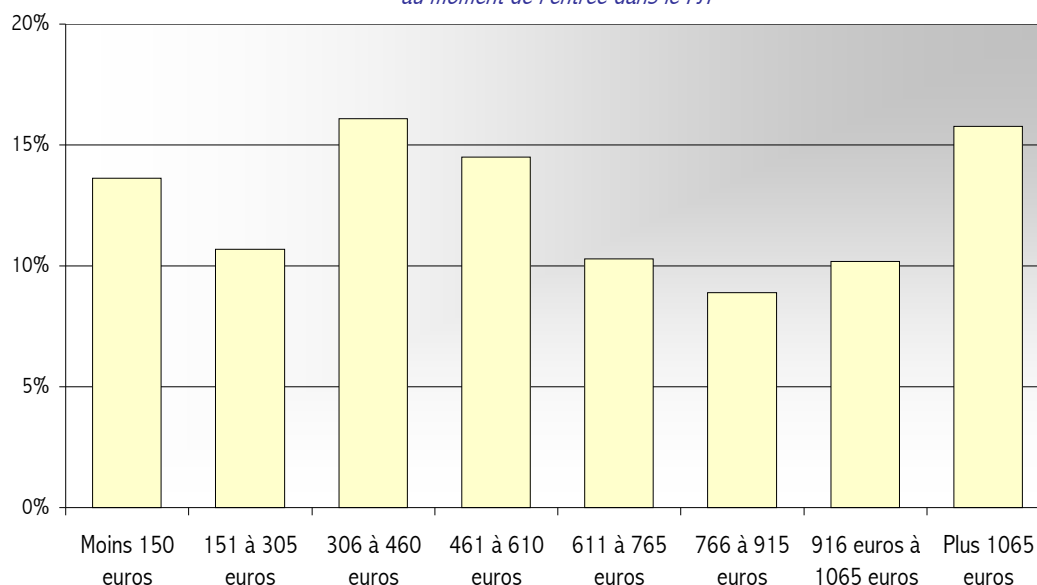
La proportion de jeunes de niveau bac ou susceptible d'atteindre ce niveau est donc nettement inférieure chez les jeunes logés au sein des associations UFJT à celle observée pour l'ensemble des jeunes.

## 5 - Niveau de ressources

Seuls les revenus propres des jeunes, c'est à dire les ressources liées à l'activité (salaire, bourse, ASSEDIC) et celles relevant de l'aide à la personne (FAI, FSL, RMI, RMA) sont ici prises en compte. Les soutiens provenant de tiers privé (famille, amis) ne peuvent pas être enregistrés de façon fiable dans le cadre de questionnaires adressés annuellement à chaque résident.

On sait, par ailleurs, que moins de 10% des résidents déclarent disposer de ressources provenant d'un tiers privé (source : enquête 2003, échantillon de 2008 résidents).

*Répartition des résidents selon le niveau de ressources  
au moment de l'entrée dans le FJT*



Les jeunes qui ne disposent d'aucunes ressources au moment de l'entrée sont enregistrés avec les « moins de 150 euros ».

Une part importante des jeunes logés est en difficulté ou détresse économique, 8% des jeunes sont sans aucune ressource et ils sont 24% à disposer de moins de 300 euros nets mensuels.

Dans ces cas, les associations UFJT mobilisent avec les jeunes concernés les aides au logement et à la personne nécessaires au financement de leur vie dans le FJT.

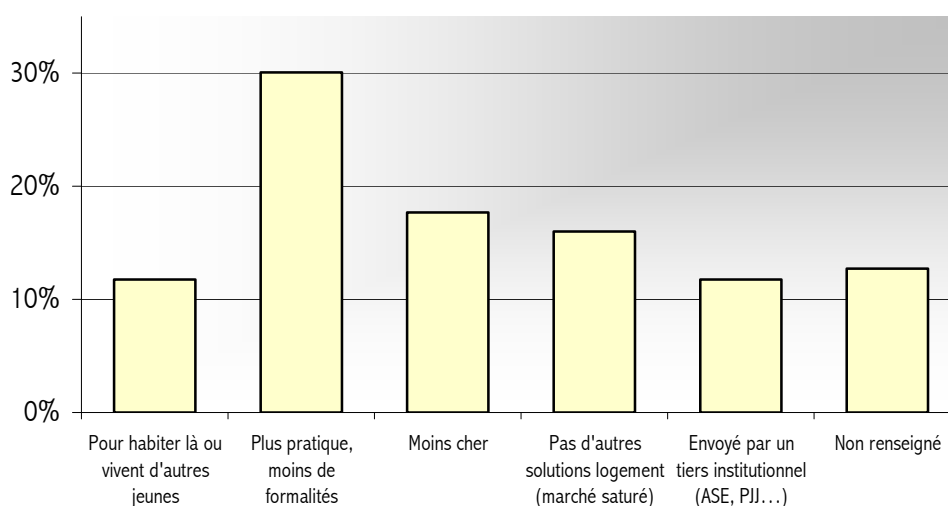
Les résidents qui déclarent plus de 1065 euros ont, en grande majorité, recours au FJT pour une durée qui n'excède pas un mois (source enquête 2003, échantillon 2008 résidents).

## 6 - Principale raison de recherche de logement et principal motif du choix FIT

<b>Principale raison de recherche de logement</b>	
Rapprochement géographique (formation, travail, stage..)	72%
Souhait d'indépendance	10%
Urgence ou rupture familiale	14%
Non renseigné	4%

La mobilité demeure la raison de recherche de logement la plus fréquente. Les situations d'urgence et de rupture au moment de l'arrivée concernent tout de même 14% des jeunes résidents.

*Répartition des résidents selon la principale raison du choix du FIT*

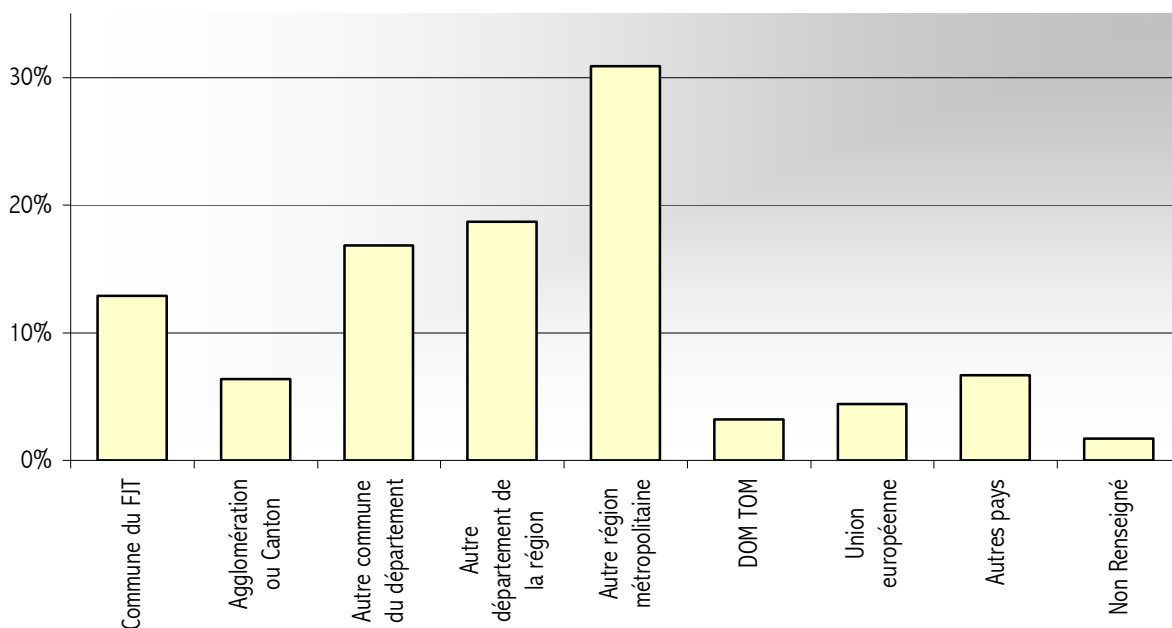


L'aspect pratique est le plus fréquemment avancé par les jeunes résidents. Le prix vient en seconde position.

Les modalités de choix positives concernent 68% des jeunes résidents (calcul sans tenir compte de la modalité « non renseigné »).

## 7 - Origine résidentielle

Répartition des résidents selon leur origine résidentielle



*En cas de doute sur l'origine résidentielle (étape très courte avant l'arrivée dans le logement), le critère retenu pour déterminer l'origine résidentielle est la dernière adresse postale utilisée par le jeune.*

Les résultats sur l'origine résidentielle peuvent être rapprochés de ceux sur la principale raison de recherche de logement.

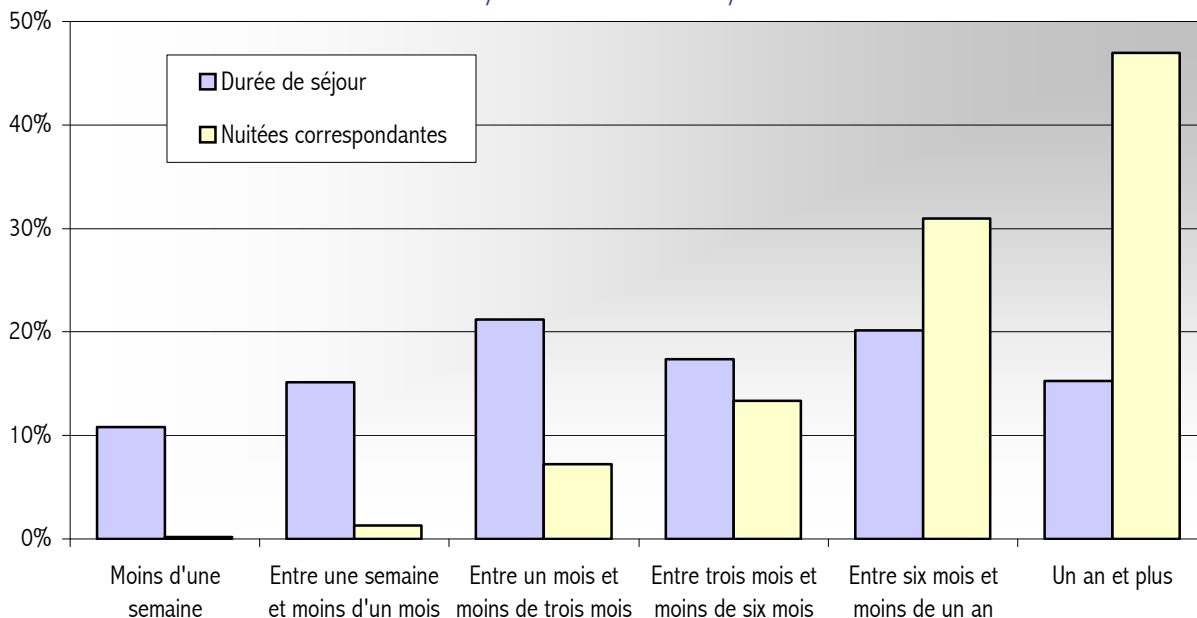
Pour 72% des jeunes, la recherche de logement est la conséquence d'un besoin de mobilité résidentielle. Vraisemblablement la majorité de ces jeunes en recherche de mobilité proviennent d'une autre région que celle où est implantée l'association ou de plus loin encore. Le graphique ci-dessus semble confirmer cette hypothèse : près de la moitié des résidents habitaient dans une autre région, dans les DOM TOM, UE ou autres pays.

Cependant les origines lointaines n'expliquent pas, à elles seules les 68 % de jeunes en recherche de mobilité. Les logements FJT sont donc également un appui pour les jeunes qui recherchent une mobilité infra-départementale.

Il apparaît cohérent d'envisager de relier une partie des jeunes en rupture familiale ou institutionnelle avec l'origine géographique de proximité, la commune de l'établissement, l'agglomération ou le canton.

## 8 - Durée de séjour et conclusion

*Répartition des résidents sortis selon leur durée de séjour  
Proportion de nuitées correspondante*



En bleu, la répartition des résidents sortis en 2004 selon les durées de séjour. En jaune, le volume de nuitées correspondantes. Exemple : 16 % des jeunes sortis en 2004 ont séjourné entre une semaine et moins d'un mois dans les FJT, ces jeunes n'ont cependant « consommé » que 1,4% de l'ensemble des nuitées des jeunes sortis en 2004.

La durée des séjours est plutôt bien répartie, les courts et les longs séjours sont presque équitablement représentés, cependant, les 34% de jeunes dont la durée de séjour excède six mois ont consommé à eux seuls 77% des nuitées de l'ensemble.

Ceci est à relier à l'action socio-éducative menée au sein des associations UFJT.

En volume, à l'entrée, les jeunes qui demeurent moins de 3 mois dans les logements sont un peu plus nombreux que ceux qui restent plus de trois mois. Cependant, au quotidien, la présence des jeunes en court séjour est beaucoup moins sensible, ceux-ci ne concentrent en effet que 9,4% des nuitées. L'action socio-éducative se réalise donc au bénéfice quasi exclusif des jeunes qui séjournent plus de 3 mois.

Or, les études spécifiques (« passations » et étude statistique d'un échantillon de résidents) tendent à montrer que les jeunes qui réalisent de courts séjours connaissent des situations de moins grande fragilité socio-économiques (ressources, activité, niveau de diplôme...).

L'ensemble des résultats proposés par la fiche résident du dossier vert peut être réapprécié dans cette perspective.

## L'accès au logement

Les résultats présentés dans cette partie sont issus de la fiche « accès au logement » qui est exploitée pour la seconde fois sur l'exercice 2004.

Au-delà de la gestion et de l'animation de logements en collectif ou diffus, un nombre croissant d'associations UFJT, particulièrement les associations de forme CLLAJ, mènent des actions destinées à faciliter l'accès au logement du public jeune. Cette activité revêt des formes variées : accueil Information et orientation sur les questions de logement, mais aussi médiation entre bailleurs et jeunes, parfois contractualisation entre le bailleur, le jeune et l'association ; prospection et captation de logements...

L'exploitation des fiches « accès au logement » permet une appréciation quantitative de l'ensemble de ces activités, une partie de ces résultats vous sont ici présentés.

Les fiches ou fichiers « accès au logement » concernent donc par définition les CLLAJ ainsi que les services logements des FJT. Les FJT qui n'ont pas constitué de services logements mais qui ont développé une activité importante dans le domaine de l'accès au logement ont également la possibilité d'utiliser la fiche « accès au logement ».

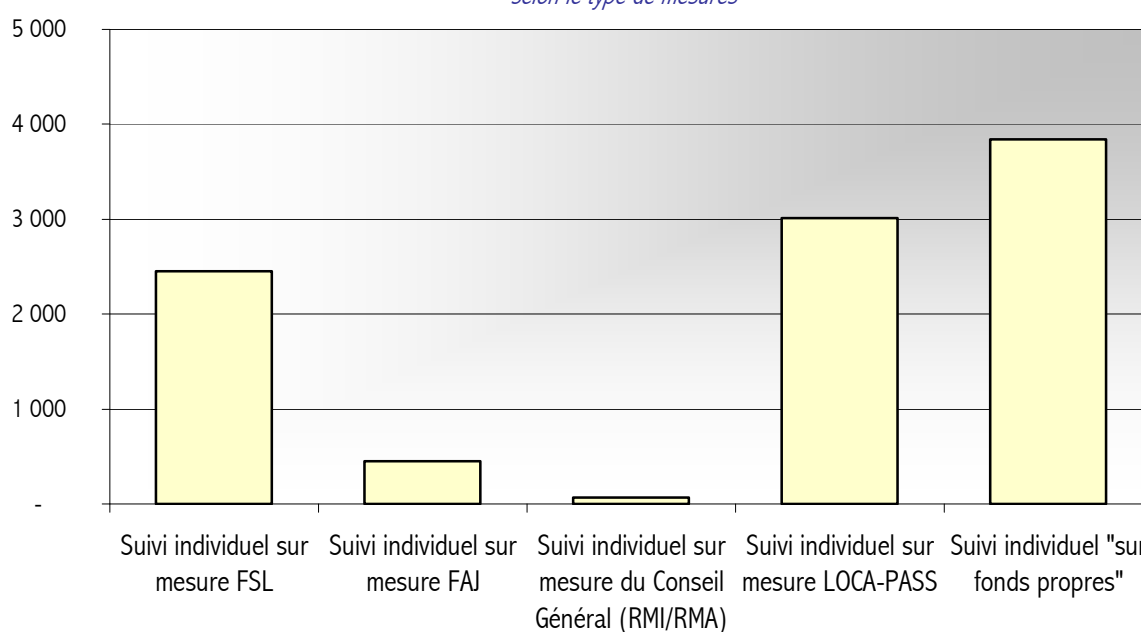
Pour l'exercice 2004, 113 fiches ou fichiers « accès au logement » ont ainsi été traités.

## 1 - Accueil Information et Orientation

### ► Actions individuelles

- Hormis les jeunes logés dans les logements UFJT, au moins 19 000 autres jeunes ont été reçus lors d'un premier entretien d'information et d'orientation sur les questions de logement.
- Près de 5 300 jeunes ont bénéficié du soutien des associations UFJT pour l'instruction de dossiers administratifs (RMI/RMA, FAJ, FSL, Loca-Pass..., 108 associations concernées).
- Par ailleurs, ces associations ont réalisé l'accompagnement individuel de près de 10 000 jeunes. Cet accompagnement est le plus souvent financé par des mesures spécifiques (cf. graphique page suivante).

*Distribution des mesures d'accompagnement individuelles  
selon le type de mesures*



Les mesures sur fonds propres sont surtout réalisées par les FJT sans service logements constitué. Les CLLAJ et services logements semblent mieux connaître et mobiliser les dispositifs de financement de l'accompagnement individuel.

A l'inverse des mesures d'accompagnement « administratives », le contenu du suivi « sur fonds propres » n'est pas précisément défini et recouvre des réalités différentes (du simple coup de pouce ponctuel au réel accompagnement social).

Avec 3 012 jeunes suivis, le LOCA PASS est la mesure d'accompagnement la plus fréquemment utilisée. Les mesures FSL ont permis l'accompagnement de 2 451 jeunes.

## ► Actions collectives

60 associations ont par ailleurs mené ou animé des séances d'information collective ou des ateliers de recherche de logements :

- 417 séances d'information pour 2 800 participants.
- 858 animations et ateliers de recherche de logements ont rassemblé 3 600 participants.

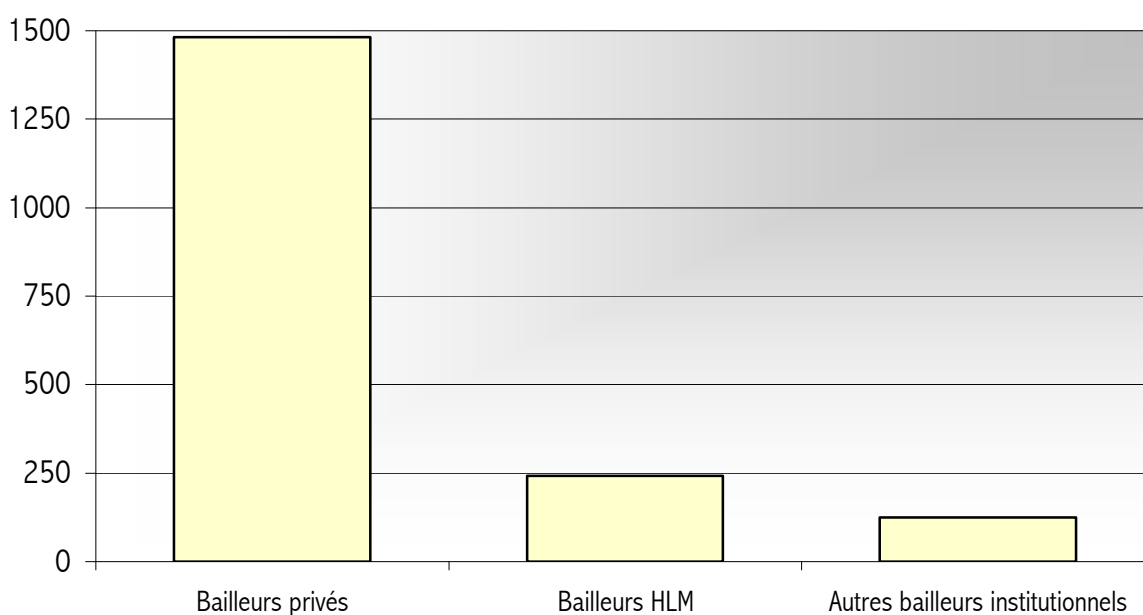
## 2 - Prospection et captation de logements

52 associations (tout particulièrement les CLLAJ et services logement des FJT) ont mis en œuvre une activité de prospection et de captation de logements en 2004. Il s'agit d'initiatives de démarchage auprès de bailleurs privés ou institutionnels.

Cette activité a permis de mobiliser 1 919 logements destinés à la location, les associations sont alors intervenues en temps que médiatrices.

357 autres logements ont également été mobilisés et destinés à la sous-location. Dans ce cas, les associations gèrent directement les logements, ceci à long terme (sous-location simple) ou à plus court terme (sous-location avec bail glissant).

*Distribution des bailleurs contactés*



### 3 - Médiation

En dehors de l'activité de prospection et de captation de logements, les associations UFJT peuvent être directement sollicitées en temps que médiatrices.

Ces actions de médiation concernent 71 associations et se concrétisent sous plusieurs formes :

Médiation (exercice 2004)	
Nombre de simples mises en relation	4 995
Contractualisation entre bailleurs / jeunes / association, nombre de contrats signés	70
Gestion et suivi de convention, nombre de conventions suivies	22

# Données économiques

## 1 - Présentation générale

Les données présentées dans ce document sont issues des analyses de gestion 2004 des FJT adhérents à l'UFJT pour ce qui concerne les niveaux d'activité pour le logement et la restauration ainsi que pour les données sur le compte de résultats.

Pour un certain nombre d'informations le regard ne sera porté que sur l'exercice 2004 alors que pour d'autres une évolution dans le temps sera nécessaire. Les années considérées seront 1995, 1998, 2001 et 2004, fixant une périodicité de 3 exercices.

Concernant l'étude des bilans comptables, les données sont issues des analyses de gestion, pour les FJT remplissant le bilan synthétique, et des documents comptables pour les autres FJT ainsi que les adhérents non FJT (CLLAJ et autres services...)

## 2 - L'échantillon

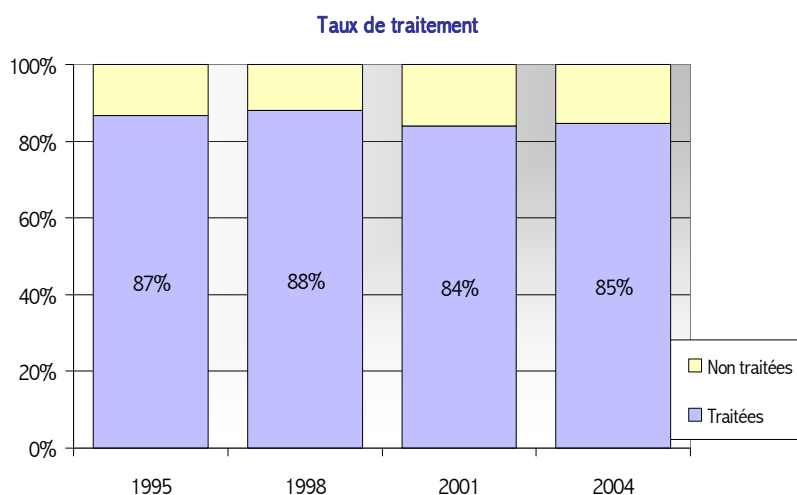
En 2004, 383 FJT adhèrent à l'UFJT, 324 analyses de gestion ont été traitées pour tout ou partie des informations qu'elles contiennent ce qui correspond à un taux de traitement de 85% pour les FJT. Ce taux est en baisse régulière depuis plusieurs années même si l'exercice 2004 semble stabiliser la tendance.

Notons que parmi ces 324 sites, 320 présentent des données économiques exploitables ce qui veut dire que 4 sites ne renseignent que les pages concernant les données quantitatives sur les activités logement et restauration.

Si on observe les sites FJT adhérents en 2004, on remarque sur 383 seulement 264 d'entre eux nous ont transmis des données économiques traitables en 2002, 2003 et 2004, 21 ne nous ont rien transmis ni en 2002, ni en 2003, ni en 2004 et 115 nous ont transmis des analyses de gestion correspondant à un ou à deux des exercices concernés.

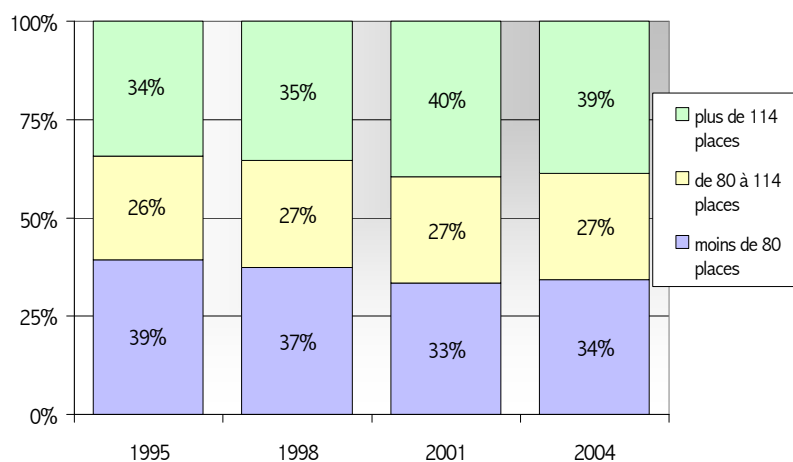
On peut synthétiser en disant que sur 383 FJT :

- ▶ plus de 60% nous transmettent des analyses de gestion exploitables de façon régulière
- ▶ plus de 30% nous transmettent des analyses de gestion exploitables de façon irrégulière
- ▶ près de 5% ne transmettent pas d'analyses de gestion exploitables



### 3 - Le Logement

Les données présentées ici sont des moyennes calculées à partir de 272 sites FJT.

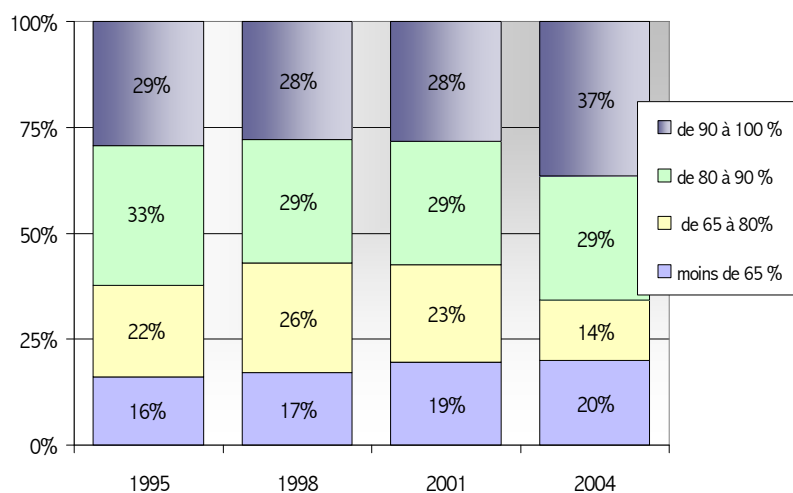


#### ► La capacité

En 2004, la capacité moyenne est de 113 places. Cette moyenne est en hausse sur la période considérée.

Cela s'explique par une diminution du nombre de FJT de moins de 80 places jusqu'en 2002. Cette proportion s'est stabilisée depuis.

#### ► Le taux d'occupation



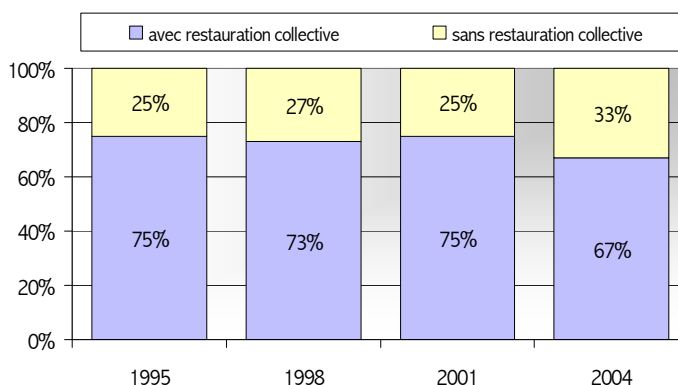
En 2004, le taux d'occupation moyen est de 80,05%. Cette moyenne est en baisse depuis 1994 mais cette chute semble se stabiliser autour de 80%.

## 4 - La restauration

### ► Le nombre de restauration collective

La proportion de FJT proposant un service de restauration collective s'élève, en 2004, à 67%. Cette proportion est en baisse depuis de nombreuses années.

Notons que cette baisse ne remet pas en cause la possibilité pour les jeunes de prendre leurs repas dans les FJT, elle est bien spécifique à la restauration collective. En effet on remarque par ailleurs une diversification des modes de restauration au sein des FJT avec les kitchenettes, les cuisines d'étages, les cafeterias etc.

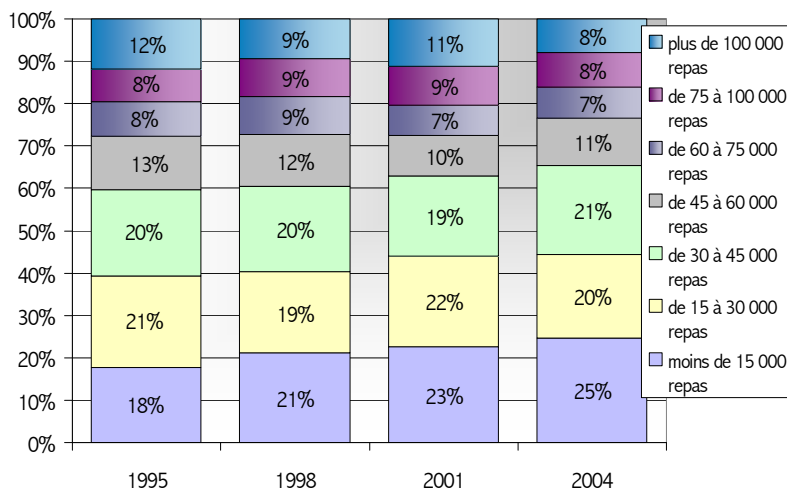


### ► Le nombre de repas

Les moyennes présentées sur calculées à partir de 163 analyses de gestion.

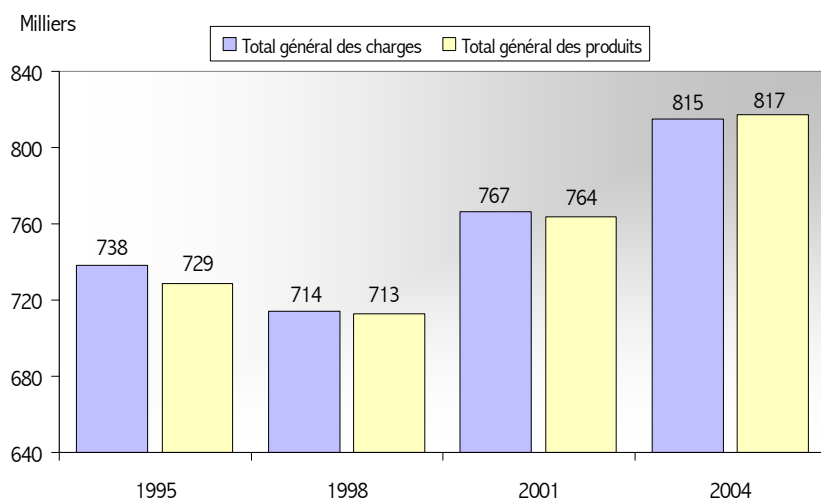
Le nombre de repas moyen par restauration collective s'élève à 42 300. Cette moyenne a chuté jusqu'en 2003 et connaît une hausse sensible en 2004.

Si l'on observe l'évolution de la répartition de FJT selon le nombre de repas produits, on remarque les variations importantes concernant les FJT produisant moins de 15 000 repas (+7%) et ceux produisant plus de 45 000 repas (-4%).



## 5 - Les données économiques

Données calculées à partir de 320 analyses de gestion



### ► Vision globale

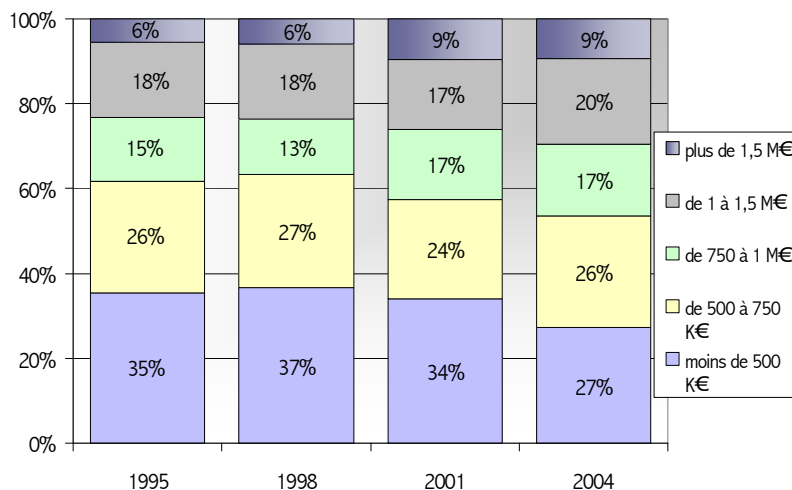
En 2004, le fonctionnement d'un FJT génère un niveau de charges moyen proche de 815 k€ financé par 817 k€ de produits ce qui génère un résultat net comptable de 2 k€.

Si des variations d'un exercice sur l'autre sont constatées depuis 1995, une forte tendance à la hausse est visible depuis 2000 tant au niveau des charges qu'au

niveau des produits.

### ► Les charges

#### a - Le montant des charges

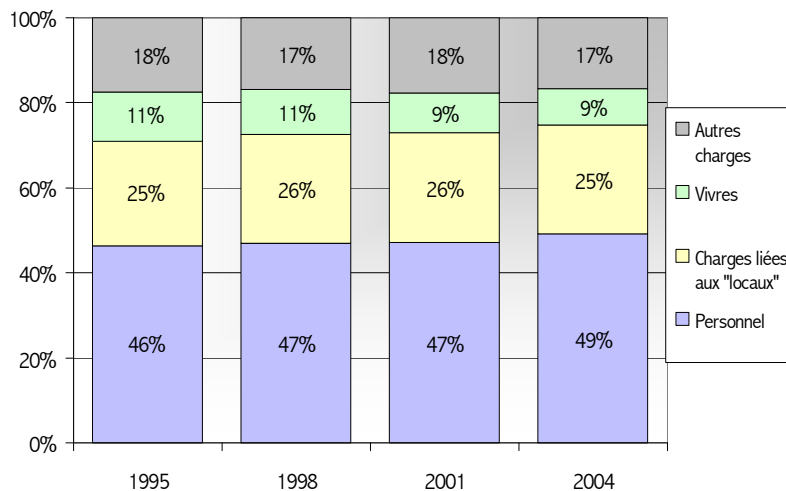


Nous constatons, d'après le graphique ci-dessus, que le niveau des charges a augmenté sur l'ensemble de la période avec une accélération du phénomène depuis 2000.

L'augmentation des charges est plus sensible pour les structures à faibles budget puisque la proportion de FJT à moins de 500 k€ a chuté de 8%. Le report se fait de façon régulière sur les trois tranches supérieures (plus de 750k€).

## b - Les grands postes de charges

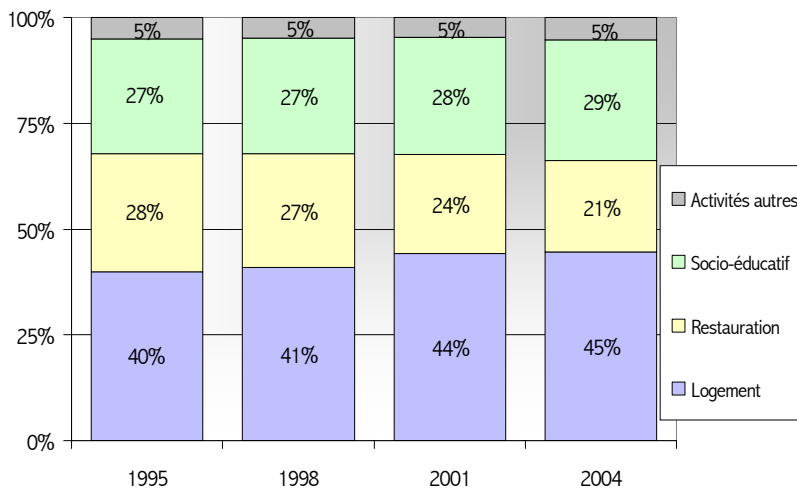
Une analyse des charges par grands postes, que sont les charges de personnel, les vivres, les charges liées aux « locaux » (amortissements immobiliers, intérêts d'emprunts, loyers, énergie et fluides...), nous montre que l'augmentation du total des charges est due à celles des charges de personnel (mise en place progressive du 13<sup>ème</sup> mois notamment) et des charges liées aux locaux (énergie et loyers notamment). La baisse du montant des vivres liée à la chute de l'activité restauration n'aura pas contrebalancé suffisamment ce phénomène.



## c - Les charges par secteurs

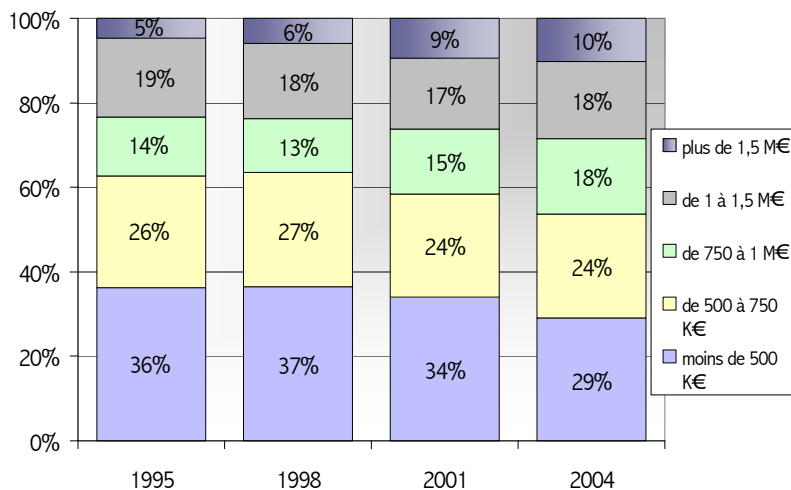
L'augmentation des charges liées aux locaux et la chute de l'activité restauration ont pour conséquence une augmentation du poids de l'activité logement dans l'économie des FJT.

Une analyse des masses financières nous montre que si le poids relatif de la restauration diminue sensiblement, le total des charges de ce secteur ne subit pas une chute de même ampleur. La chute relative est davantage le fait de l'augmentation des charges de logement que de la baisse de celle de restauration.



## ► Les produits

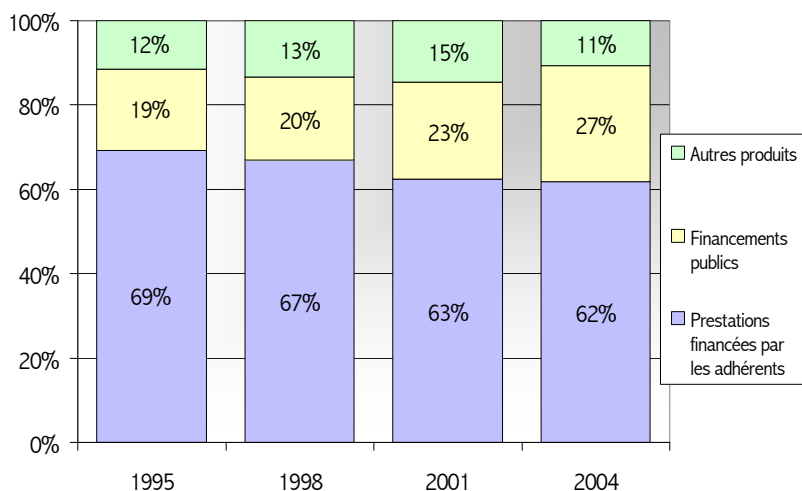
### a - Le montant des produits



Comme nous l'avons vu pour le total général des charges, le total général des produits augmente sur l'ensemble de la période avec une accentuation à partir de 2000. En 2004, le montant moyen des produits s'élève à 817 k€.

Alors que l'augmentation des charges est plus sensible pour les FJT à faible budget, celle des produits est plus uniformément répartie sur l'ensemble de l'échantillon.

### b - Les grands postes de produits



Depuis plusieurs années, la proportion des financements publics augmente au détriment de celle des ventes aux adhérents

La diminution de la proportion des ventes aux adhérents est le résultat d'une augmentation importante du montant des financements publics (+56%) alors que celui des ventes aux adhérents retrouve en 2004 son niveau de 1995 après une chute constatée en 1998 et 2001.

### c - Les produits par secteurs

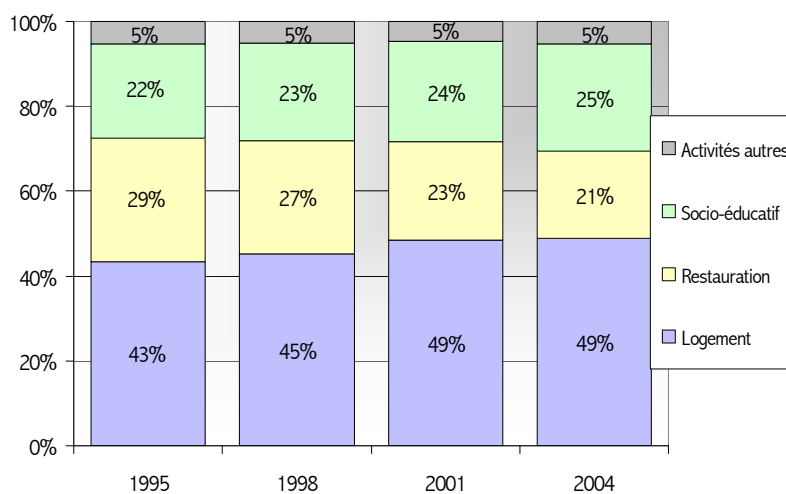
En termes de produits le poids de l'activité logement augmente nettement alors que celui de la restauration diminue.

Les produits liés à l'activité socio-éducative des FJT augmentent régulièrement sur la période.

En termes de masse, les produits du logement ont augmenté de 27%. Cela correspond de 23% des ventes aux adhérents (augmentation du taux d'occupation moyen, réévaluation des tarifs...)

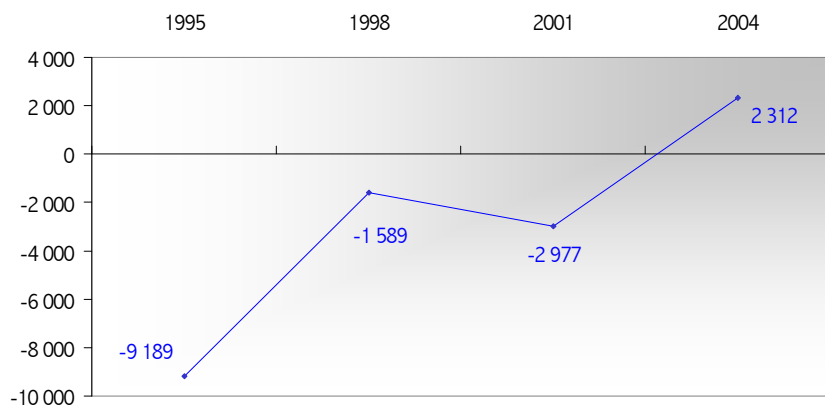
Dans le même temps, ceux de la restauration ont chuté de 2%, conséquence de la chute d'activité.

La hausse des produits du socio-éducatif correspond à celle des financements publics (+45%).



## ► Le résultat net comptable

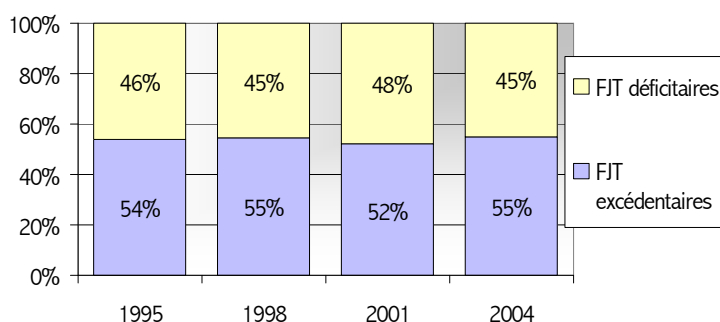
### a - Le montant



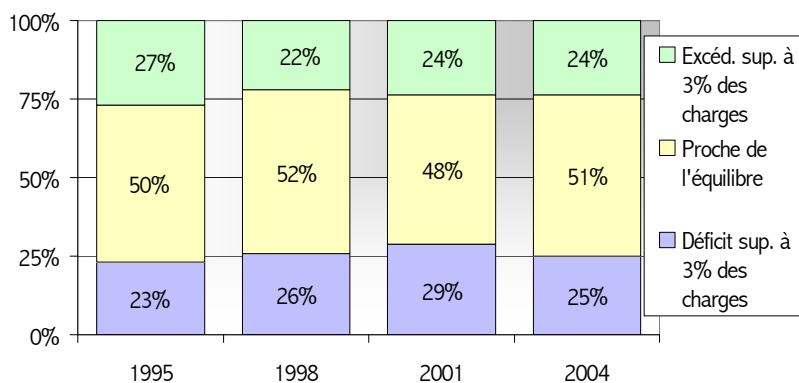
La courbe présentée ici montre une amélioration globale des résultats des FJT sur l'ensemble de la période.

La périodicité de 3 ans occulte cependant des variations importantes observées lors de certains exercices, 1996 et 2002 notamment.

### b - La répartition des FJT selon leurs résultats



La répartition des FJT excédentaires et déficitaires est quasi constante depuis 10 ans. La majorité (près de 55%) des FJT est excédentaire.



Une analyse plus précise des résultats, et notamment la comparaison avec le total des charges, montre que la majorité des FJT (près de 51%) génère un résultat proche de l'équilibre (résultat compris entre -3 et +3% du total général des charges). L'autre moitié de l'échantillon se répartie de façon équivalente entre un déficit supérieur à 3% du total des charges et un excédent supérieur à 3% du total des charges.

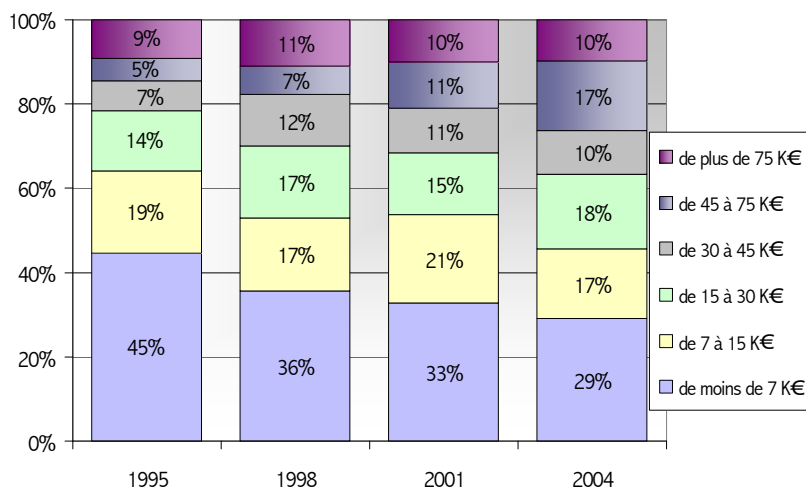
Cette répartition ne doit cependant pas occulter une grande disparité puisque certains FJT présentent des excédents supérieurs à 75 k€ et d'autres des déficits supérieurs à 150 k€.

## ► Les FJT excédentaires

L'analyse par tranche d'excédent fait apparaître un seuil théorique de 15 k€. En effet les FJT présentant un excédent inférieur à 15 k€ ont vu leur effectif diminué de 18% alors que ceux présentant un excédent supérieur à 15 k€ sont plus nombreux de 18%.

Les variations les plus importantes touchent les tranches périphériques, -15% pour les excédents inférieurs à 7k€ et +13% pour les excédents supérieurs à 75 k€.

Les FJT excédentaires le sont de plus en plus.

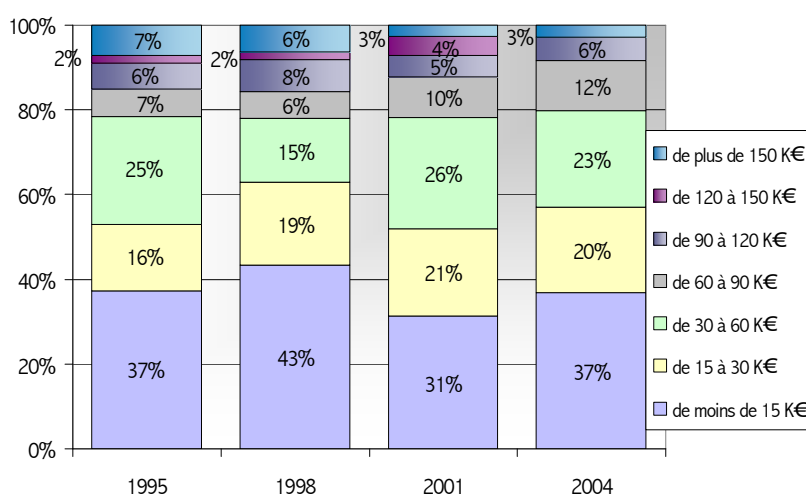


## ► Les FJT déficitaires

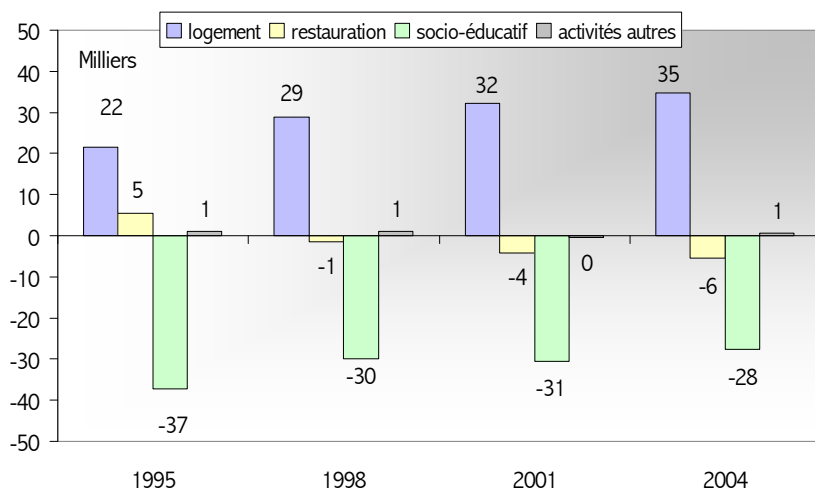
De la même façon que pour les FJT excédentaires, un seuil apparait à 90 k€. Les variations ne sont cependant pas aussi importantes, les FJT déficitaires de plus de 90 k€ sont moins nombreux de 8% alors que ceux dont le déficit est inférieur à 90 k€ voient le nombre augmenter de 8%.

A noter la baisse de 5% du nombre de déficits supérieurs à 150 k€, la hausse de 5% de ceux situés entre 60 et 90 k€ ainsi que la hausse de 50% du nombre de déficit inférieur à 30 k€.

Les FJT déficitaires semblent l'être de moins en moins, compte tenu d'éventuelles fermetures.



### c - Les résultats par secteurs



La structuration des résultats des FJT selon les secteurs n'a pas évolué fondamentalement. Elle est caractérisée par :

- ▶ Une activité logement de plus en plus excédentaire et une activité restauration de plus en plus déficitaire
- ▶ Une activité logement excédentaire qui finance les déficits structurels du socio-éducatif et de la restauration

Cependant, depuis 2 ans, l'excédent du logement, outre qu'il finance les déficits des autres secteurs, permet de dégager un excédent total